

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 10. — Juillet 1915

SOMMAIRE :

Réunions d'octobre.

I. — Association des anciennes Elèves

1. *Réunion du Conseil.*
2. *Nouvelles des sociétaires et de leurs familles.*
3. *Tués et blessés au Champ d'honneur.*
4. *Mariages.*
5. *Naissances.*
6. *Décès.*
7. *Changements d'adresses.*
8. *Sociétaires et aspirantes nouvelles.*
9. *Examens.*
10. *Prix de l'Association.*
11. *Nos lectures.*
12. *Correspondance.*

II. — Société de Bienfaisance

1. *Promenade des enfants.*
2. *Cercle amical.*
3. *Colonies de vacances.*
4. *Nos familles.*

III. — Œuvres de guerre

1. *Ouvroir du Lycée.*
2. *Quelques essais dans le XV^e.*
3. *Association des Infirmières-visiteuses.*
4. *La Maison de Vie Sociale.*
5. *La famille du Soldat.*
6. *Ouvroir Artistique.*
7. *L'échange du mouchoir.*
8. *Appel.*

IV. — Union des Associations d'anciennes Elèves

1. *Assemblée générale de l'Union.*
-

Réunions d'octobre

Cercle amical. — Dimanche 10 octobre, 3 heures.

Réunion de bienfaisance. — Jeudi 14 octobre, 5 heures.

Rentrée. — La Maison d'Education du Lycée Molière rouvrira ses portes à la rentrée du Lycée.

—><—

Association des Anciennes Elèves

Réunion du Conseil du 15 Juin 1915

Etaient présentes : Mmes Noiré, Delzant, Mlles Karpelès, Pontsevrez, Duchêne, de Montmort et Romand.

Les autres membres du conseil dont quelques-unes ne sont pas à Paris, s'étaient excusées.

Mme la Directrice nous fit le plaisir d'assister à notre réunion, personne mieux qu'elle, ne pouvait nous exposer la situation de l'Ouvroir du Lycée que notre Association a le grand désir d'aider.

Le Secours National continuera sa subvention jusqu'en octobre, mais celle du petit Lycée Janson de Sailly sera suspendue pendant les vacances ; tandis que le nombre des ouvrières ne diminue pas, celui des dons en nature et en espèce a sensiblement diminué, il est donc urgent que notre Association apporte une aide efficace à l'Ouvroir qui depuis le début de la guerre a fait travailler tant d'ouvrières, a soulagé tant de combattants et a permis à bon nombre de nos compagnes de faire des dons aux formations sanitaires auxquelles elles appartiennent.

Nous décidons donc de supprimer cette année la bourse de voyage.

Aux 500 fr. qu'elle représente, nous ajouterons 300 fr. ; 800 fr., telle sera, pour le moment, notre subvention à l'Ouvroir.

Mlle Clotilde Misme, qui prépare une thèse sur la peinture hollandaise avait, quelques jours avant la guerre, posé sa candidature à la bourse de voyage ; nous notons son inscription et la reportons à plus tard.

Mme Delzant nous fait ensuite le compte rendu de l'assemblée générale de l'Union de toutes les associations. Puis nous échangeons les nouvelles que nous avons des membres de notre association et de leurs familles. Que toutes celles que la guerre a déjà éprouvées se disent bien que nous pensons à elles avec émotion ; nous avons le plus ardent désir d'adoucir un peu par notre sympathie l'amertume de leur douleur ; qu'elles n'oublient pas non plus que le premier devoir de notre association est de leur apporter, le cas échéant, une aide matérielle, discrète et fraternelle.



Nouvelles des Sociétaires et de leurs familles

LE DOCTEUR LANGLET

M. Mazzuchi, consul d'Italie à Reims, a remis au docteur Langlet les insignes de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare. Le roi d'Italie a voulu récompenser les services rendus par la municipalité de Reims à ses nationaux. Ceux-ci, lorsqu'ils émigrèrent du bassin de Briey, reçurent le meilleur accueil à Reims.

Le docteur Langlet, maire de Reims, récemment décoré de la Légion d'Honneur, est l'oncle de notre compagne, Lucie Botz.

LE LIEUTENANT DE VAISSEAU BALLANDE

Parmi les nobles victimes englouties avec le *Léon-Gambetta* se trouvait le lieutenant de vaisseau Ballande, jeune officier de la plus haute distinction, récemment diplômé de l'École supérieure de la marine.

Le nom de Ballande était déjà inscrit au livre de gloire de la marine française. Comme enseigne de vaisseau, Ballande s'était héroïquement conduit à Casablanca, lors de la révolte générale qui souleva les habitants de cette ville fanatisée, en menant un détachement de marins du croiseur *Galilée*, au milieu de la fusillade partie de toutes les ruelles de la ville, au secours des Européens réfugiés au consulat de France.

Il y avait eu la main droite fracassée par une balle. Bravant la douleur, il faisait passer son sabre dans la main gauche et traversait ainsi la ville, en avant de ses braves matelots.

La disparition de tels hommes, et il faut comprendre ici tous les officiers du *Léon-Gambetta*, l'amiral Sénès en tête, est assurément une grande perte pour notre marine, mais le noble exemple qu'ils ont donné ne sera pas perdu, on peut en être sûr.

Voici d'ailleurs ce que le lieutenant Ballande écrivait quelques jours avant sa mort : « Quoi qu'il arrive pour moi, ce sera bien. Je ne compte plus comme individualité, je suis une des mille petites parcelles de la vie de la France et ma disparition serait une bien petite chose en comparaison du grand but que nous avons à atteindre. J'aurais l'âme bien petite si en un pareil moment, de telles préoccupations pouvaient seulement l'effleurer. Un soldat, n'est pas un soldat, dans toute la beauté de ce noble mot, qui n'a pas fait en partant, le sacrifice réfléchi et joyeux de sa vie, de ses aspirations, de ses affections.

Il ajoutait, pour celles qu'il laissait au foyer et le pleurent, sa femme et sa mère : « J'ai une foi absolue dans le succès final... Ayez donc confiance et faites avec sérénité votre devoir ; car vous avez un grand devoir à remplir, celui de prier pour la France et pour ses armées, celui de contribuer à panser tant de souffrances morales et physiques, d'être bonnes, vaillantes, et un exemple de réconfort et de courage. Les inquiétudes sont coupables, car elles ne servent à rien et brisent les énergies ; mais la confiance est sainte, parce qu'elle double le courage et allume aux cœurs la flamme sacrée du sacrifice, de tous les sacrifices aussi bien du sacrifice personnel que du sacrifice de ceux qui vous sont chers. »

Enfin, à la veille de sa mort : « Même, s'il m'arrivait malheur, il faudrait croire que mon sacrifice était nécessaire et que cela est mieux ainsi. Haut les cœurs ! Courage et confiance ! Dieu nous accordera la victoire et j'ai une confiance absolue. Ceux qui partent à l'heure actuelle sont plus heureux que ceux qui sont morts au début alors que tout était si sombre.

Et c'est l'heure de chanter les vers immortels de Déroulède :

- « En avant ! tant pis pour qui tombe !
- « La mort n'est rien ! Vive la tombe
- « Quand le pays en sort vivant.
- « En avant ! »

Le lieutenant Ballande était le mari de notre ancienne compagne, Henriette Dupuy, le beau-frère de Mme Métin (Marcelle Dupuy) et de Mlle Laurence Dupuy.

—>0<—

Tués et blessés au Champ d'honneur

Mlle Regouin, maitresse répétitrice au Lycée, a perdu un de ses cousins.

Mme Lœbenberg (Caroline Polack), Mlles Rosette et Béatrice Polack, viennent de recevoir la confirmation de la mort de leur frère, tué à l'ennemi le 22 août 1914.

Mme Delettrez (Suzanne Fraudin) a reçu la nouvelle de la mort de son mari, disparu depuis le 23 août dernier.

Mlle Marguerite Bertrand a perdu son fiancé, le lieutenant Deucasse, tué, face à l'ennemi, le 31 mai, quelques jours avant la date fixée pour leur mariage.

Mme George Weil (Marie Hirsch), a également perdu son mari. Elle reste veuve avec trois petits enfants.

Mme Reyss (Marcelle Guntz) a, elle aussi, perdu son mari ; — elle a deux enfants.

Mme Durkheim (Marie Halphen) et Mme Lion-Caen (Georgette Halphen) ont perdu leur frère, le lieutenant d'artillerie, Charles Halphen, ingénieur des arts et manufactures, licencié ès sciences mathématiques, professeur de géométrie descriptive au collège Chaptal, tué le 15 mai au combat de Neuville-Saint-Vaast, à l'âge de vingt-neuf ans, et cité à l'ordre de l'armée dans les termes suivants : « Commandant une section de canons de tranchée, a montré dans ce poste dangereux, qu'il avait sollicité comme une faveur, une incomparable bravoure, communiquant à ses hommes l'ardeur qui l'animait, et faisant l'admiration de tous. Tombé mortellement atteint au moment où il portait à l'ennemi les plus rudes coups. »

Il était fils de feu Georges Halphen, commandant d'artillerie, membre de l'Académie des sciences.

Mme Paul Michel (Blanche Deroy), est aussi parmi les veuves de la guerre. Son mari est mort à Cassel où il était prisonnier depuis le mois de décembre.

Mme Duvoisin (Alice Meurer), a son mari grièvement blessé.

Mme Fiquet a eu des nouvelles de Jean Hubert, son neveu : il est blessé et prisonnier à Thionville.

Citations à l'ordre du jour

Charles Bernamont, neveu de Mlle Bernamont, professeur de piano, cité à l'ordre du jour, vient de recevoir la Croix de guerre.

Le capitaine Clapon, beau-frère de Mme Clapon, a été décoré de la Croix de guerre, pour citations à l'ordre du jour de l'armée.

Le frère aîné de Mme Poncelet (Marguerite Poussin), a été deux fois cité à l'ordre du jour.

Les trois frères de Mme Crété (Lucile Doumer), dont l'un a été parmi les premiers morts de la guerre, ont été cités à l'ordre du jour.

Mariage

Nous sommes heureuses d'apprendre le mariage de Mlle Suzanne Sergent, avec le sous-lieutenant Edouard Castellan.

Naissances

M. et Mme Arin (Jeanne Mispoulet), nous annoncent la naissance de leur fille Michelle.

M. et Mme Martineau (Sabine Pontsevrez), nous font part de la naissance de leur fille Alice.

M. et Mme Pierre Lévy (Elise Dreyfus), nous annoncent la naissance de leur fille.

Décès

Nous avons eu la douleur de perdre, le 4 juin, après une longue maladie, Mlle Wahl, professeur de solfège.

Elle était très attachée à ses élèves et s'est inquiétée d'elles jusqu'à sa dernière heure. Le haut exemple qu'elle a donné dans l'accomplissement de son devoir ne peut être oublié. Nous lui apportons ici un dernier hommage de reconnaissance.

On nous annonce la mort de :

Mme Vve Fourteau, grand'mère de Mlle Jeanne Adam, décédée à Dunkerque, victime du bombardement ;

Mme Monnier, grand'mère de Mlle Marie-Louise Bignier ;

M. Gaches, ancien proviseur du Lycée de Rochefort, père de Mlles Henriette et Madeleine Gaches ;

M. Poirier, grand'père de Mme Bobin (Yvonne Poirier), et de Mlles Jeanne et Madeleine Poirier ;

Mme Sédille, tante de Mme Marillier (Juliette Christophe) et grand'tante de Mlle Yvonne Marillier ;

Mme Marchand, belle-mère de Mme Ludovic Marchand (Louise Boudois) ;

Mme Lanos, grand'mère de Mlles Madeleine et Geneviève Foucault ;

M. Dumont, père de Mme Dumand (Germaine Dumont), et de Mlle Lucienne Dumont ;

M. Lagrange, père de Mlle Raymonde Lagrange ;

Mme Nivelon, grand'mère de Mlle Madeleine Nivelon ;

M. Cossange, père de Mlle Valentine Cossange.

Examens

Diplôme d'Etudes Supérieures (Anglais)

Andrée Valério.

Licence en Droit

Manuela Cassella.

Ecole du Louvre (Degré supérieur)

Denise Jalabert.

Examen du P. C. N.

Henriette Boudret.

Certificat d'études supérieures de Mathématiques générales

Juliette Baud.

Germaine Rancès.

Baccalauréat de philosophie

Marianne Brossolette.

Suzanne Brossolette.

Hélène Landry.

Lucie Martin.

Antoinette Merlin-Lemas.

Marguerite Moniot.

Marie-Louise Reclus.

Baccalauréat Langues-Sciences

Sonia Dobkévitch.

Yvonne Pouré.

Baccalauréat Latin-Langues

Germaine Bonnard.

Jeanne Braumann.

Cécile Bril.

Aline Chalufour.
Yvonne Gosselin.
Rosette Halperson.
Yvonne Lannes.
Suzanne Lemaire.
Yvonne Marillier.
Lisbeth Odier.
Nadia Vilter.

Licence ès-sciences

Juliette Baud.

**Certificat d'aptitude. Sciences (Enseignement secondaire
de jeunes filles)**

Marguerite Fournès.

Diplôme de fin d'études secondaires

Germaine Bonnard.
Geneviève Bouisson.
Aline Chalufour.
Jacqueline Dalmeyda.
Yvonne Gosselin.
Rosette Halperson.
Germaine Lassalle.
Suzanne Lemaire.
Raymonde Lévy.
Lisbeth Odier.
Yvonne Pouré.

Certificat d'études secondaires

Suzanne Aubertin.
Germaine Bernard.
Denise Bouisson.
Hélène Cahen.
Simone Chairy.
Claire Denise.
Germaine Deflou.
Marcelle Didiey

Lucie Fradiss.
Louise Gaufield.
Odette Gérardin.
Marie-Thérèse Goffart.
Germaine Gosselin.
Marguerite Hanin.
Suzanne Hurtré.
Raymonde Lagrange.
Renée Loppin.
Simonne Martin.
Jane Maux.
Jacqueline Moreau.
Louise Morin.
Marie Morin.
Ellen Nathan.
Cécile Pau.
Suzanne Schlatter.
Aline Silz.
Françoise Strauss.
Lucile Thiellement.
Paule Vérot.
Eléonore Vilter.
Lucie Waynbaum.
Hélène Weil.
Madeleine Worms.
Andrée Zimberg.

Brevet supérieur

Lucie Martin.
Jeanne Adam.


Brevet élémentaire

Suzanne Lemaire.
Jeanne Trouilhé.
Jeanne Adam.

Prix de l'Association

(Fondation Solange Karpelès)

Yvonne Polack.



Distribution des Prix

Avec l'autorisation de M. le Ministre de l'Instruction publique, les élèves du Lycée ont offert leurs prix aux Ecoles de Thann et de Dannemarie (Alsace).

Cet envoi a été accompagné de lettres écrites par chaque classe et signées des lauréates.

Changements d'adresses

Mlle Rémy, Surveillante générale au Lycée de Versailles, 25, rue de l'Orangerie à Versailles.

Mlle Madeleine Chaumont, 7, rue Gavarni (16^e).

Mme Jaquet (Marceline Arrowsmith), 116, Boulevard Exelmans (16^e).


Mme Lévy (Sophie Bernheim), 19, rue Cuvier, Montbéliard (Doubs).

Sociétaires nouvelles

Mme Giesecke (Guida Nordling), 132, rue Perronet (Neuilly-sur-Seine).

Mlle Nicole Coville, rue des Vignes.

Mlle Christiane Arrowsmith, 137, rue du Ranelagh.

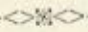


Sociétaire perpétuelle

Mlle Louise Weiss, 78 bis, Avenue Henri Martin.

Aspirantes nouvelles

Mlles Madeleine Bochet, 2, rue Scheffer.
Germaine Bomard, 106, rue de la Pompe.
Jacqueline Dalmeyda, 123, rue de la Tour.
Raymonde Lagrange, 67, rue du Ranelagh.
Simonne Martin, 74, rue de la Tour.



NOS LECTURES

Voici d'autres extraits du manifeste envoyé par le « Conseil National des Femmes françaises » au Congrès Pacifiste de la Haye :

« La tâche à laquelle vous nous conviez pour l'avenir est celle que les Sociétés féminines françaises ont poursuivie dès leur fondation, c'est :

1° L'arbitrage obligatoire de tout litige international devant un Conseil de Conciliation ;

2° L'éducation des enfants en vue de la paix ;

3° Le respect absolu des nationalités dans l'attribution des territoires.

Vous toutes qui connaissez la France, savez les fruits portés dans notre pays par cette action pacifiste et que seule une guerre défensive y pouvait être acceptée. Nous rêvions de la paix et de l'entente, sinon universelle, du moins européenne, nous ne voulions pas croire ceux qui nous montraient, de l'autre côté de la frontière, la menace grandissante. Comment

avons-nous été rappelés à la réalité ? Vous le savez, et les documents diplomatiques le diront éternellement devant l'histoire. Puisque les événements actuels nous ont prouvé qu'un pacifisme unilatéral serait inutile, sinon dangereux, nous ne reprendrons notre propagande que lorsque la paix future nous aura donné des garanties efficaces contre l'esprit de domination d'un peuple.

« Aujourd'hui c'est avec fierté que nous portons nos deuils, c'est avec reconnaissance que nous perpétuerons leur souvenir ; *ce serait les trahir que songer à la paix avant que cette paix ne puisse consacrer les principes du droit.* Pour que les générations prochaines recueillent les fruits de cet élan magnifique d'abnégation et de mort, les femmes françaises soutiendront le combat aussi longtemps qu'il sera nécessaire. En ce moment, unies à ceux qui luttent et qui meurent, elles ne sauraient s'associer à un geste de paix. On disait la France affaiblie par la discorde : le jour où elle a dû accepter la guerre, elle s'est trouvée une pour la défense d'une cause qui dépasse les limites de son territoire.

« Vous comprendrez alors pourquoi, tout en rendant hommage à la générosité de vos intentions, nous ne pouvons ni ne voulons rompre cette union. Vous respecterez le sentiment qui nous fait agir, il part du plus profond de notre conscience.

—*—

Appel aux Femmes françaises

Femmes françaises, un certain nombre de permissions vont être graduellement accordées aux soldats du front, dans la mesure où les nécessités de la défense nationale le permettront ; quelques-unes d'entre nous vont enfin retrouver pour quelques jours leurs maris, leurs fils, leurs fiancés, leurs frères !

Notre cœur a bondi à cette nouvelle ! On va plonger les yeux dans les yeux, se serrer cœur contre cœur, montrer à leurs pères les petits enfants qui ont grandi ou qui sont nés depuis le départ, se dire tant de choses qu'on ne peut pas

s'écrire, vivre ensemble enfin dans la joie débordante du revoir !

Femmes françaises, nous toutes qui sommes sœurs dans l'amour de notre pays et dans nos devoirs envers la défense nationale, n'oublions pas que nous allons être mises à dure épreuve ; songeons que le monde entier va pouvoir juger de la qualité de notre âme et de la valeur de l'esprit qui nous anime ; il saura, par la manière dont nous recevrons nos soldats et surtout par la manière dont nous les verrons repartir, si nous sommes des femmes dignes de la France ou si nous ne sommes que de pauvres amoureuses, des mères indignes d'être les mères de soldats français, des sœurs sans courage et des fiancées sans valeur morale.

La joie même du retour comporte une telle gravité, qu'il n'est pas trop tôt de l'envisager dès maintenant pour nous mettre en garde contre toute faiblesse.

Certes, nous n'avons aucune raison de douter du bon résultat de l'expérience des visites dans la famille : l'attitude des femmes françaises, depuis le commencement de la guerre, leur courage et leur dévouement sont un sûr garant de la vaillance avec laquelle elles sauront faire face à cette nouvelle responsabilité.

Les soldats du front nous arriveront pleins de courage et d'entrain, nous le savons par les blessés que nous soignons et par les lettres que nous recevons ; les renverrons-nous, au bout de quelques jours, fortifiés par la tendresse dont ils avaient été sevrés si longtemps, ou les affaiblirons-nous par nos larmes et nos regrets ?

Notre responsabilité à tous sera écrasante, et la fermeté d'âme des femmes peut être d'une influence décisive.

N'oublions pas que notre attitude intérieure se reflétera sur notre visage et dans nos paroles, et que les défaillances, comme les nobles passions, peuvent trouver un écho dans les cœurs.

Rappelons-nous que nous n'avons pas le droit d'être faibles et que la tendresse vivifiante témoigne d'un plus grand amour que la tendresse amollissante. Nos soldats ne s'y tromperont pas.

Toute femme qui, à l'heure présente, ébranlerait chez l'homme le sens du devoir envers la patrie serait une criminelle ; lorsqu'on combat non seulement pour le pays mais pour le principe du droit et de la justice dans le monde, le devoir doit être accepté non comme une lourde charge, mais comme un honneur et comme une joie.

Femmes françaises, mes sœurs, nous saurons attendre avec patience et sans récriminations le revoir si longtemps espéré ; nous saurons comprendre que nos désirs les plus légitimes doivent être subordonnés aux nécessités de la défense nationale ; nous saurons accepter toutes nos responsabilités. Nous serons dignes du devoir impérieux et supérieur qui nous incombe.

DE WITT-SCHLUMBERGER,
*Présidente de l'Union française
pour le Suffrage des Femmes.*

— o —

Correspondance

Notre compagne, Mme Lochard (Charlotte Trouessart), nous envoie d'Hanoï, pour l'ouvrage, un don généreux ; nous lui exprimons ici tous nos remerciements ; une de nos sociétaires a reçu d'elle une longue lettre. Il nous a semblé intéressant d'en donner ici quelques extraits afin que nous nous rendions compte de l'état d'âme d'une des nôtres, aux Colonies :

« Nous ne pouvions pas faire grand chose, nous qui serons
« les infirmes du siècle pour être restés à l'abri de la mitraille
« loin de la chute des Taubes et des plaintes des blessés.
« Cependant je puis vous affirmer que nous avons fait tout ce
« que nous avons pu pour soulager les misères causées par la
« guerre : chaque courrier pour la France emportait par dou-
« zaines des caisses de linge pour les soldats, des vêtements
« chauds pour les enfants, des bandes de pansements pour les
« hôpitaux.

.....

« J'ai reçu deux bulletins de l'Association qui m'ont beau-
« coup intéressée et m'ont donné envie de participer à votre
« travail.

.....
« Les membres de la Croix-Rouge avaient aussi organisé ici
« un concert en faveur des victimes de la guerre. J'avais fait
« des dessins pour des ombres représentant des défilés histori-
« ques et glorieux de l'histoire de France.

« Un membre de l'École française d'Extrême-Orient avait
« mis en musique « l'Ode aux morts » de Victor-Hugo ;
« enfin, chacun avait fait son possible et notre bénéfice a été
« assez satisfaisant (3.000 piastres).

.....
« Nous vivons ici au milieu de gens, civils ou militaires qui
« ont risqué leur peau bien des fois, soit en Chine, soit en
« Indo-Chine, au milieu de civils qui se sont, paraît-il, com-
« portés en héros pendant la révolution de Chine, au milieu de
« soldats et d'officiers d'infanterie coloniale qui ont de nom-
« breuses campagnes à leur actif, au milieu de gens qui ai-
« ment le mouvement, la vie, l'inattendu, les risques dans la
« brousse, (dont le tigre est le moindre, quoi qu'en pensent nos
« parents) ; tous les jours nous rencontrons des lépreux, nous
« les touchons ; nous passons auprès des cholériques et, ce qui
« est pire, tous les jours nous voyons des jeunes autour de
« nous qui se portaient bien hier et qui sont morts aujour-
« d'hui. Enfin nous apprenons à considérer le danger comme
« une chose normale et à faire des calculs de probabilité sur
« nos chances d'y échapper. Aussi l'annonce de la guerre euro-
« péenne, lorsqu'elle est parvenue jusqu'à nous, n'a-t-elle pas
« été reçue de la même façon qu'en France, où les militaires
« même vivaient dans le calme ; la guerre n'a pas été considé-
« rée ici comme un cataclysme par nos soldats, par nos hom-
« mes en général, mais comme un état naturel, un état dans
« lequel ils vivent perpétuellement ; une nouvelle occasion de
« lutter puisqu'ils vivent pour la lutte, mais cette fois, une
« lutte dans laquelle l'enjeu est plus passionnant puisque la
« guerre se passe sur notre sol natal et non sur une terre nou-
« velle à conquérir.

« Vous me direz, je sais bien que cette guerre est atroce,
« abominable, comme on n'en a jamais vue ; d'accord, et les
« coloniaux eux-mêmes disent maintenant qu'ils ne savaient
« pas ce que c'était que la guerre, mais vous vouliez savoir
« comment on avait accepté ici la nouvelle de la mobilisation
« et je vous le dis, je vous indique les différences avec l'effet
« produit en France et l'effet produit ici par cette nouvelle.

.....
« Je constate que plus la guerre dure, plus on comprend-en
« France qu'il faut continuer à vivre ; ici, il a été de notre de-
« voir, depuis le 1^{er} jour de ne rien changer à notre vie
« apparente

.....
« J'ai continué à travailler comme par le passé et, depuis la
« guerre j'ai même travaillé beaucoup, maintenant que mon
« mari est mobilisé

.....
« Vous voyez que je suis loin de considérer l'art comme
« une ironie, mais plutôt comme un travail calmant et salutai-
« re en ces jours tristes et énervants pour nous qui ne pouvons
« rien qu'attendre. »



Société de Bienfaisance

Promenade des enfants

La dernière réunion de notre Société de Bienfaisance eut lieu, le 10 juin, sous les arbres, dans une jolie allée du Bois de Boulogne, où dansaient, sautaient, couraient tous les enfants que nous avions conviés à notre promenade annuelle.

Nous ne voulûmes pas les priver du goûter traditionnel, auquel, d'ailleurs, deux de leurs plus fidèles amies, Mme Dupo-

tet et Mme Pierre Lévy, avaient eu soin de penser, et l'orage voulut bien attendre pour s'abattre sur nous que toutes les cerises fussent mangées !

Puis, ce fut sous le commandement de Mme Ficquet la retraite en bon ordre vers l'immense champignon qui nous abrita tous pendant que la pluie tombait à flots. S'échapper un moment pour avoir la joie de se faire complètement tremper, fut une tentation à laquelle ne résista pas Mathurin Blanchard et il y eut un moment d'émoi lorsqu'à l'appel de son nom, il ne répondit pas, mais il ne tarda pas à nous revenir et nous étions au complet lorsque, par deux escouades, nous reprîmes le chemin de la gare.

Nous avons vainement attendu que le ciel s'éclaircît : la pluie tombait toujours et l'on vit telle élève du lycée porter une toute petite, telle autre en abriter trois ou quatre sous un même parapluie. Quelques mères vinrent au-devant de nous, et tout cela fut fort humide, mais fort joyeux. « On s'est bien amusé, clamait une petite Yvonne : en tous cas, *moi !* » et heureusement, ni rhume ni maladie ne s'ensuivirent.

Cercle Amical

Le 13 juin, le Cercle amical se dispersait pour la saison d'été, non sans avoir fait une dernière promenade dans Paris. Nous allâmes jusqu'au Panthéon, et, le trouvant fermé, nous nous consolâmes en nous attardant dans l'Eglise St-Etienne-du-Mont, en rappelant l'histoire de Sainte-Genève, en visitant l'église de la Sorbonne et en traversant le jardin du Luxembourg. Ce qui nous frappa durant cette excursion au quartier latin, ce fut l'excellente tenue de toutes nos jeunes ouvrières. Une sélection s'est faite tout naturellement parmi nos jeunes filles du cercle. Celles-là seules nous sont restées fidèles, qui ont eu du plaisir à nous retrouver, cette année, et à se retrouver entre elles, sans qu'il pût être question pour elles de trousseau ou de goûter, danses et chœurs.

A nous de resserrer, l'an prochain, les liens qui nous unis-

sent à elles, en les accueillant toujours plus cordialement, en leur apportant tout ce qui peut les intéresser, en les soutenant dans leur travail, en encourageant tous les efforts qu'elles seront prêtes à faire pour être utiles à la France.

Colonies de Vacances

Cette année, autant que jamais — plus que jamais peut-être — il nous fallait assurer à nos enfants des vacances saines. Le beau résultat de la vente nous a permis de le faire dans des proportions que nous n'avions pas osé espérer et à toutes celles de nos collaboratrices qui firent le succès de cette vente de guerre, nous disons encore *merci*.

Jamais on ne nous a plus et mieux aidées qu'en cette année si grave. Sans doute parce que jamais on n'avait aussi profondément senti combien dans une nation chacun dépend de tous.

Depuis la vente même, nous avons reçu pour notre œuvre de vacances des dons qui nous ont vivement touchées. Si bien que sans oublier combien l'hiver risque d'être pénible pour certaines de nos familles, nous avons pu, comme d'habitude, assurer des séjours de 15 jours, trois semaines, un mois, deux mois, et parfois davantage à un peu plus de 100 enfants et jeunes filles.

La *Ligue fraternelle des Enfants de France* a déployé pour nous aider plus de bonne volonté que jamais en ces temps où les voyages sont souvent compliqués, certains centres de colonies inaccessibles, et bon nombre de paysans moins disposés que d'habitude à recevoir nos petits.

Nous lui avons confié 20 petits garçons et 16 petites filles de 7 à 13 ans, et à 26 de ces enfants nous avons pu assurer 2 mois de séjour, le second mois étant sensiblement moins onéreux que le premier, qui comporte les frais de voyage. Chaque fois, d'ailleurs, que la chose nous a paru possible, la mère nous a versé une petite contribution ; nous avons, notamment, réclamé cette aide aux femmes de mobilisés qui nous versent, lorsqu'elles le

peuvent, 0 fr. 50 par jour, montant de l'allocation accordée par enfant. Il arrive même que cette allocation nous est spontanément offerte par celles des mères qui, de longue date, savent le bien que les enfants retirent de ces séjours à la campagne.

Il convient d'ajouter que Mlle Trouvé, en souvenir peut-être de l'attachement qu'avait pour le lycée Molière sa cousine, Jeanne Longley, a bien voulu comprendre, dans une des colonies de la Ligue fraternelle, une de nos fillettes du Cercle Amical, âgée de plus de 15 ans, qu'elle emmène au bord de la mer, avec un groupe de petites Alsaciennes de Thann, qui, pour la première fois, se voient invitées comme enfants de France, à jouer avec de petites Parisiennes sur une place française !

Nous sommes aussi très reconnaissantes à Mme Frank-Puaux ; non seulement elle a installé dans le Loiret 16 de nos fillettes et 12 de nos garçons, accueillant ainsi 28 de nos enfants de 5 à 15 ans et nous permettant d'assurer à 15 d'entre eux deux mois de séjour, mais encore elle a bien voulu, sur notre demande, envoyer gratuitement dans le Cantal deux petits Belges qui, depuis un an bientôt, menaient à Paris, loin de leur père et mère, la triste vie de réfugiés.

Craignant, cette année, d'éprouver quelque difficulté à placer tous nos enfants dans les campagnes où nous avons coutume de les envoyer, nous avons cru prudent de recourir aussi à Mlle Delassaux, qui sur la prière de Mme Girard-Mangin, a mis sa longue expérience au service de l'œuvre des *Petits Parisiens aux Champs*.

Mlle Delassaux a placé 8 de nos enfants, dont 7 filles et 1 garçon, dans un des plus jolis coins de la Sarthe ; ses conditions sont de 40 fr. par mois pour les enfants de 5 à 12 ans, de 45 fr. au-dessus de 12 ans, et de 50 fr. au-dessus de 15 ans.

Il est très heureux qu'elle ait pu réserver une place à une jeune fille de 17 ans, dont la grande anémie réclamait un séjour prolongé à la campagne.

Il est toujours difficile de procurer des vacances fortifiantes à celles de nos jeunes filles qui, ayant plus de 15 ans, ont dépassé l'âge admis aux colonies de vacances ; et, pourtant, c'est entre 15 ans et 20 ans que, fatiguées par la vie d'atelier et par une croissance tardive, elles ont souvent le plus grand

besoin de repos au grand air. Comment ne pas nous préoccuper de la santé de ces enfants qui seront les femmes et les mères de demain ?

Heureusement, Mlle Korn a bien voulu, cette année, ouvrir une de ses maisons à deux ou trois de nos ouvrières fatiguées.

Vous savez, n'est-ce pas ? dans quel généreux esprit de solidarité cette femme de bien, elle-même simple employée des postes, a créé, pour ses collègues d'abord, des maisons de repos qui peu à peu ont étendu leur hospitalité à toute travailleuse anémiée ou lasse et sont devenues les *Villégiatures du Travail féminin*, dont le siège social est 8, rue Saint-Romain.

Une autre de nos fillettes a bénéficié d'une place à l'*Œuvre des Trois Semaines* que lui a réservée Mme Maury. Là ne s'est pas bornée l'aide que nous ont apportée Mme Maury et ses filles. Outre que depuis le mois de septembre dernier elles ont à leur charge trois de nos petits orphelins, voici qu'elles reçoivent gratuitement dans la petite colonie qu'elles ont fondée à Villefavard (Haute-Vienne), 8 de nos enfants, ravies de passer 7 semaines dans de si délicieuses conditions.

Enfin, pour une quinzaine de nos enfants, il a semblé que la meilleure chose fût de les aider à aller passer les mois d'été chez quelque cousine, tante ou grand'mère.

Tout cela ne se combine pas en un jour, et, alors même que tout semble arrangé ; il arrive qu'à la veille du départ il manque le linge ou les chaussures nécessaires. L'ouvroir du Lycée, grâce à l'obligeance de Mme Armequat, nous a bien secondées en complétant ce que tant d'élèves, anciennes et actuelles, avaient déjà fait pour le Vestiaire, et, en général, nos enfants sont partis assez bien équipés. Pussions-nous être nombreuses lorsque le jeudi, 14 octobre, à 4 heures, ils viendront au lycée nous montrer les couleurs qu'ils auront rapportées de la campagne et nous dire leurs impressions de vacances !

Nos familles

Le général commandant la 10^e Armée, cite à l'ordre de l'armée : Lefebvre Eugène, 2^e canonnier servant de la 2^e pièce de la 11^e batterie, du 2^e régiment d'artillerie lourde (105).

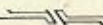
« En batterie, le 7 avril, à hauteur de nos premières lignes et soumise à un bombardement intense de 77 et de 105, a été servie d'une façon parfaite et a pu, par son tir très précis, éteindre successivement le feu de plusieurs pièces allemandes. »

Nos compagnes se souviennent sans doute de la famille Lefebvre et du jeune Eugène que nous avons placé à Aubusson comme tapissier. Nous avons reçu une lettre de lui dernièrement, il ne mentionnait pas la distinction qu'il avait obtenue, mais disait seulement : « On y voit de bien tristes choses « sur ce plateau, c'est pénible de voir que tant de science, tant « de génie soient employés à la destruction des hommes et « des choses ; il est heureux et honorable que les alliés aient « tout fait pour éviter un tel carnage ; le châtement des coupables ne peut tarder beaucoup maintenant. »



Œuvres de guerre

Nos compagnes ont répondu à notre appel et nous ont envoyé des notices sur les différentes œuvres auxquelles elles s'intéressent. Nous espérons qu'elles continueront : il est utile que nous sachions dans quel domaine s'exerce leur activité.



Ouvroir du Lycée

L'Ouvroir restera ouvert pendant toutes les vacances. Les élèves et leurs mères, les anciennes élèves qui voudront bien venir travailler seront les bienvenues ; — nous les remercions à l'avance de leur concours.

Sans entrer dans le détail de tout ce qui a été fait à l'Ouvroir, il est intéressant de savoir que depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 15 juillet 1915, l'Ouvroir a effectué les recettes suivantes :

En caisse à cette date	723 15
Sou du soldat (Lycée Molière)	847 10
Dons du Lycée Janson	600 »
Dons et quêtes diverses	1.492 80
Produit d'une Tombola	419 »
Subvention du Secours national	1.506 80
Subvention de l'Association	500 »
	<hr/>
Soit un total de	6.088 85

Pendant cette même période, les dépenses ont été les suivantes :

Journées d'ouvrières	3.154 »
Achats d'étoffes et mercerie	1.496 40
Dépenses diverses	10 »
	<hr/>
Total	4.660 40

Tous les objets confectionnés ont été donnés à des hôpitaux, à des soldats, à des vestiaires, à des gares, etc.... etc..., partout, en un mot où des besoins nous ont été signalés.

Quelques essais dans le XV^{me} (suite)

Les cours de sténo-dactylographie ont été couronnés de succès : sur 7 élèves se présentant à l'examen, 5 ont été reçues.

Nous félicitons Mme Lévy (Sophie Bernheim), pour ce beau résultat, et la remercions pour l'aide précieuse qu'elle nous a apportée.

Nous voudrions créer en octobre un cours de chant et sommes à la recherche d'un professeur bénévole ; avis à nos compagnes musiciennes.

Association des infirmières visiteuses de France

Crèche de convalescence, fondée sous le Patronage de M. le P^r Pinard M. A. M. et P. F. P. et de M. le P^r Marfan P. F. P. et M. H., Boulevard d'Auteuil, n^o 1, à Boulogne-sur-Seine. Présidente : Mme la Marquise de Chaponay ; Vice-Présidente-Directrice : Mme Gaut.

La *Crèche de convalescence* est destinée à prendre en pension à leur sortie de l'hôpital, les petits enfants de moins de 30 mois dont la santé encore fragile nécessite des soins qu'ils ne peuvent recevoir de leur famille. Il est urgent d'éloigner les enfants des services hospitaliers dès que la crise aiguë de leur maladie est passée, car ils occupent des lits dont le nombre est parfois restreint, peuvent y devenir victimes d'épidémies infantiles et se rétablissent incomplètement dans les conditions habituelles des salles d'hôpital.

La *Crèche de convalescence* est le lieu idéal de leur guérison. Deux donateurs généreux ont mis à leur disposition un hôtel vaste et confortable avec jardin et, à proximité de cet hôtel, un spacieux et admirable parc pour la cure d'air.

Des soins spéciaux et individuels leur sont donnés par une Infirmière-Chef, secondée par une Aide-Infirmière et un personnel bénévole de jeunes femmes et de jeunes filles. Les mères sont invitées à venir à la Crèche le plus souvent possible ; elles apprennent ainsi à soigner elles-mêmes leurs enfants et deviennent capables de leur continuer chez elles les régimes et les soins prescrits.

Il est équitable et digne que la famille de l'enfant participe à son entretien ; un versement de 0 fr. 50 par jour lui est donc demandé ; mais la gratuité est accordée chaque fois qu'elle se justifie.

SURVEILLANCE MÉDICALE

Les enfants sont admis sur la proposition de M. le Professeur Marfan et traités par lui. Ils proviennent soit de l'Hôpital des Enfants-Malades, soit de la consultation gratuite.

Après leur entrée dans la Crèche, ils lui sont conduits sur sa

prescription et, lorsqu'ils ne peuvent être déplacés, ils sont visités par un médecin de son service.

La pesée générale hebdomadaire (en dehors des pesées imposées par le traitement) est faite par une sage-femme diplômée, membre de l'Association des Infirmières Visiteuses de France.

Après leur retour dans la famille, les enfants sont suivis et surveillés par l'Association, s'il y a lieu.

BUDGET ET RESSOURCES

L'entretien d'un lit d'enfant à la Crèche de Convalescence (nourriture, vêtements, blanchissage et soins) revient à 40 fr. par mois ou à 450 francs par an, et chaque lit reçoit en moyenne chaque année douze de ces enfants affaiblis dont la mortalité est d'environ 74 o/o. Le séjour qu'ils font à la Crèche et l'éducation précise donnée à leurs mères peuvent faire de ces débiles de vigoureux et solides petits Français. Nous faisons appel à tous les cœurs généreux pour atteindre ce but si patriotique.

*« Parmi les devoirs de l'heure présente, en
« est-il de plus sacré que celui de conserver,
« comme le trésor le plus précieux, la vie de
« nos jeunes enfants, pour que demain, soient
« comblés les vides produits dans la nation
« par cette guerre exterminatrice. »*

(Leçon inaugurale faite à l'Hôpital des Enfants-Malades, le 28 novembre 1914 par M. le Professeur MARFAN).

L'Association des Infirmières Visiteuses de France reçoit avec reconnaissance les secours en espèces ou en nature offerts à sa Crèche de Convalescence. Les bienfaiteurs de l'œuvre peuvent envoyer les dons de layettes ou de vêtements pour enfants du premier âge (au-dessous de 30 mois), soit à la Crèche, 1, Boulevard d'Auteuil, à Boulogne-sur-Seine, soit à Mme Gaut, 156, Faubourg Saint-Denis, Paris (X^e). Ils sont priés d'adresser les mandats à cette dernière adresse ainsi que les bulletins de souscription pour l'entretien d'un lit.

La Directrice reçoit à la Crèche, 1, Boulevard d'Auteuil, à Boulogne-sur-Seine, le jeudi de 2 à 5 heures.

De la part de Mlle de Montmort, qui serait bien reconnais-

sante au Lycée si les élèves des classes secondaires en se cotisant, voulaient prendre un petit lit d'enfant destiné aux bébés délicats des familles pauvres dont s'occupe l'Association de Bienfaisance. Le petit lit porterait le nom du Lycée Molière.

La Maison de Vie Sociale

Quand la guerre sera terminée, de nouveaux devoirs s'imposeront. Nous ne saurions y songer trop longtemps à l'avance car s'il faut souhaiter que l'œuvre de reconstruction s'effectue rapidement, nous devons également désirer qu'elle soit aussi parfaite que possible.

Une institution qui a déjà fait ses preuves en Angleterre et aux Etats-Unis pourrait contribuer efficacement à cette œuvre. En tout autre temps elle eût peut-être semblé bien vaste à entreprendre mais, maintenant que les bonnes volontés sont de toutes parts éveillées, que ceux qui restent ont senti qu'il y a des devoirs patriotiques à accomplir ailleurs que sur les champs de bataille, nous ne doutons pas qu'elle puisse se réaliser, aisément dès que viendront les jours meilleurs.

Le projet a déjà intéressé, enthousiasmé même de nombreuses personnalités, élite des milieux les plus divers ; beaucoup ont promis leur concours actif et forment dès maintenant les comités de propagande et d'action de « *la Nouvelle France* » Alliance d'Education Sociale et Civique dont la première préoccupation est de diffuser dans toutes les régions de la France l'idée des « *Maisons de Vie Sociale* ».

A l'heure actuelle chaque village de langue Anglaise possède sa « *Maison de Vie Sociale* ». La France, elle, a 500.000 cafés et les villes de garnisons possèdent 50.000 cabarets à service féminin où le vice s'associe à l'alcoolisme pour démoraliser et détruire notre peuple.

Les Anglais et les Américains trouvent rationnel de prélever, dans chaque cité, une taxe municipale spéciale, imposée par une loi d'Etat et destinée à la création et à l'entretien de ces « *Maisons de Vie Sociale* » qui ont pour but d'instruire,

d'éduquer et de distraire l'ensemble des citoyens. Ils trouvent aussi urgent de travailler à leur développement physique, intellectuel et moral que de veiller à la beauté de leurs jardins et au bon entretien de leurs cités (1).

Grâce à cette taxe municipale, aux dons d'argent, de terrains, de livres et d'instruments éducatifs, les Maisons de Vie Sociale dotées de la personnalité civile, sont nombreuses et prospères.

Si dans les 48 Etats de l'Union américaine chaque village a « sa maison », il est des grandes villes où ces maisons se sont multipliées.

C'est au centre de la cité que doit être édifiée la maison mère, on choisira pour son emplacement la rue la plus belle et la plus mouvementée. Elle se distinguera des autres monuments par son style spécial, sobre et harmonieux, pour que, de loin, on se sente attiré vers ce grand bâtiment qui n'aura rien d'austère.

La maison mère, comme ses succursales de quartiers, doit être ouverte de 8 heures du matin à 10 heures du soir, sans interruption. Le soir, elle devra être éclairée très intensément car l'expérience a prouvé combien la lumière attire la foule.

Voici, dans les grandes lignes, les principaux services que doit contenir « la Maison de Vie Sociale » :

Sous-sol { Bains-douches ;
 { Piscine ;
 { Salles de Gymnastique : etc., etc.

Bibliothèque publique comprenant :

Rez-de-chaussée { 1° Vastes magasins à livres, photographies et
 autres documents.
et { 2° Salles de lecture pour hommes et femmes.
1^{er} étage { 3° Salles de lecture pour enfants.
 { 4° Comptoir pour le prêt à domicile.
 { 5° Salle des ouvrages de références.
 { 6° Salles des journaux de toutes opinions.

Salons de conversation.

Salles de projections, cinéma éducatif, jeux éducatifs.

Salles de musique.

Locaux pour les expositions éducatives de tout genre.

¹ (Cette taxe municipale est en général de 0,10 par 25 fr. d'impôt ; Brighton, ville de bains de mer, frappe les étrangers et prélève 0,30 par 25 fr. Boston n'a pas hésité à s'imposer 3 fr. par tête.)

Auditorium et bureaux loués à bas prix à toutes Sociétés d'intérêt social sans distinction qui se trouvent ainsi groupées.
Série de services collectifs.

Aux étages supérieurs on peut également installer des ateliers de pré-apprentissage, des ateliers pour lutter contre l'exploitation du travail à domicile (Sweating System) etc.

Nos Maisons de Vie Sociale devront servir à la **préservation de la race**. Elles seront un *office de protection maternelle et infantile*, elles devront donc abriter un *bureau de consultation pour nourrissons*, une « goutte de lait », « un jardin d'enfants ».

« Par la piscine et les bains-douches, elles donneront aux enfants des habitudes de propreté sans lesquelles toute hygiène est inefficace. Par les jeux et la gymnastique, elles accroîtront leur vigueur physique. Elles les accueilleront au sortir des classes, les jeudis, les dimanches, les jours de fêtes, pendant les vacances et les *défendront ainsi contre les dangers de la rue*.

Elles assureront la conservation de la race, en se substituant au cabaret, en offrant à tous les citoyens un endroit décent et confortable pour se détendre et se récréer.

Elles assureront enfin l'éducation de la race. Elles ne se substitueront aucunement à l'école. Elles en seront le complément et rempliront des fins que celle-ci ne peut poursuivre. Elles illustreront et compléteront — par des projections, des concerts, etc. — l'enseignement scolaire.

Elles apprendront aux jeunes filles à se préparer à leur future mission de mères et de ménagères.

Elles donneront aux jeunes gens et aux jeunes filles une direction rationnelle pour choisir une profession adaptée à leurs aspirations et à leurs aptitudes. » (1).

La Maison de Vie Sociale est administrée par les *Educateurs Sociaux*. Pour être admis à ces fonctions, il faut : avoir

¹ Aux Etats-Unis chaque « Maison de Vie Sociale » a son bureau des « vocations ». C'est là que sont centralisés les dossiers ouverts sur chaque enfant ; des fiches indiquant non seulement les maladies de l'enfant mais encore les traits essentiels de son caractère, ses aptitudes etc., y sont classés et servent à diriger intelligemment celui-ci lorsqu'il s'agit pour lui de choisir une profession.

plus de 25 ans, une très forte culture générale et aussi... des qualités d'apôtre, celles-ci attestées par un long stage. Les Educateurs sociaux sont préparés à leur tâche délicate dans des écoles spéciales, pendant trois ans. Ce sont en général des femmes. Ces fonctions sont très bien rétribuées.

Les Educateurs Sociaux ont non seulement à administrer matériellement la Maison de Vie Sociale, mais doivent se tenir en relation constante avec les citoyens de toutes catégories : patrons, ouvriers, parents, enfants, etc...

L'Etat n'a rien à voir dans la gestion des Maisons de Vie Sociale. Elles sont contrôlées par un comité composé de conseillers municipaux (de la majorité et de la minorité), de professeurs, d'officiers, de représentants des donateurs, de délégués des groupements, etc...

La neutralité est absolue, catholiques, protestants, israélites, libres-penseurs, etc... sont également les bienvenus, car « *La Maison de Vie Sociale* » doit être la « *Maison de Tous* ».

La plupart des services essentiels des « Maisons de Vie Sociale » existent déjà en France, mais ces institutions multiplieront infiniment leur pouvoir d'action en centralisant, en coordonnant leurs efforts.

Nos « Maisons de Vie Sociale » ne ressembleront pas à celles des autres pays ; elles seront adaptées à notre tempérament, elles répondront au goût et aux aspirations de notre peuple. Profitons des exemples si encourageants des Pays de langue Anglaise ; profitons de leur expérience et tâchons, à notre tour, par les modifications et les améliorations que subira cette institution chez nous, de servir plus tard de modèle à d'autres nations.

« *La Nouvelle France* » a pour but, non seulement d'introduire en France la *Maison de Vie Sociale*, mais encore de travailler par tous les moyens au développement de tout ce qui peut améliorer intellectuellement, moralement et physiquement l'individu. Les associations pour la création de Cités-Jardins, de Jardins d'enfants, de Collège d'athlètes, d'Ecoles-jardins, les ligues contre l'alcoolisme, contre l'immoralité, pour la repopulation et tant d'autres œuvres de progrès social trouveront en elle le meilleur agent de diffusion.

Chacun peut y apporter une activité également utile, soit en coopérant à l'œuvre générale, soit en s'attachant plus particulièrement à l'une des œuvres qu'elle rallie, mais les femmes sont appelées à y remplir un rôle tout particulièrement important. Elles n'auront jamais une plus belle occasion de répandre les idées généreuses à la défense desquelles tant d'entre elles consacrent une si noble activité. Presque toutes, dès le début de la guerre, elles ont cherché à se rendre utiles. Ne laissons pas faiblir nos activités, travaillons à donner quelques joies à ceux qui reviendront, à rendre la vie moins dure à celles qui, chaque jour, souffrent et peinent. Appliquons-nous à éduquer le mieux possible les générations de demain ; efforçons-nous d'élever le niveau intellectuel et moral des masses ; éveillons, en chaque être, l'amour de l'ordre et du beau ; apprenons à tous à aimer les plaisirs sains ; préparons des générations vigoureuses et saines, une humanité meilleure et plus heureuse...

S. DUCHÊNE.

Que toutes les personnes que cette question intéresse et qui désirent avoir de plus amples renseignements, écrivent à M. H. Oger, Secrétaire général, 6, rue Oblin ou à Mlle S. Duchêne, Secrétaire, 10, Quai Debilly. Qu'elles envoient leur adhésion, qu'elles travaillent à diffuser l'idée ou qu'elles apportent leur concours actif, si limité soit-il, toutes seront également bien accueillies. Les cotisations sont reçues par M. Tenin, 22, rue Soufflot.

La Famille du Soldat

Pour les soldats belges et français des régions envahies, fondée à Angers le 11 janvier 1915, sous la présidence de : Son Excellence M. Jules CAMBON, *Ambassadeur de France*, Son Excellence Le Baron BEYENS, *Ministre plénipotentiaire de Belgique*.

Séparé de sa famille dont il est sans nouvelles depuis des

mois, le soldat originaire des régions envahies se trouve dans une situation particulièrement pénible.

Pour lui le vaguemestre n'apporte jamais la moindre lettre ni le moindre paquet. Et le réconfort moral, l'aide matérielle et les gâteries que les autres reçoivent en abondance de chez eux, lui font complètement défaut.

La famille du soldat a pour but de rechercher, d'une part, les hommes qui se trouvent dans cette triste situation, et, d'autre part, les personnes de cœur qui veulent bien remplacer auprès de l'un d'eux la famille absente.

Pour faire partie de cette société, il suffit de demander au siège social le nom d'un soldat sans famille.

Chacun saura ensuite s'ingénier à faire parvenir à son protégé les vêtements, les petites douceurs, et surtout les lettres affectueuses dont il a besoin.

Il n'y a aucune cotisation à verser.

Vingt mille de nos soldats isolés, actuellement ne voient plus arriver le vaguemestre avec la triste certitude « qu'il n'y a rien pour eux ». C'est un résultat magnifique mais encore combien insuffisant. Eux, les soldats, nous font une propagande infatigable !

Il nous est pénible de voir s'accumuler tous les jours les pauvres lettres où l'on sent l'espoir d'une réponse que nous ne pouvons plus donner. Nous avons aujourd'hui dix mille soldats qui attendent.

Cependant à cette époque où l'admirable fraternité s'affirme, se peut-il qu'un seul français de l'arrière n'ait à cœur d'« adopter » et de soutenir « son soldat » ?

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Nous prions les personnes qui ont « adopté » un soldat de bien vouloir :

- 1° Envoyer *directement* lettres et colis au soldat ;
- 2° Ne pas oublier de toujours mettre leurs nom et adresse au dos des lettres et colis qu'elles envoient, de façon à ce que tout leur soit retourné en cas de disparition du soldat ;

- 3° Faire suivre leur signature des mots « Membres de la Famille du Soldat » ;
- 4° Emballer soigneusement tous les paquets ; de préférence les coudre dans une toile ;
- 5° Conserver soigneusement toutes les lettres du soldat ; s'il était tué, sa famille serait heureuse d'en prendre connaissance ;
- 6° S'efforcer de retrouver cette famille, en s'adressant aux agences spéciales ;
- 7° Ne pas manquer de nous avertir si, pour une raison quelconque, elles ne pouvaient continuer à s'occuper de leur protégé.

NOTA. — Nous prions instamment nos correspondants d'écrire *très lisiblement* leur nom et leur adresse, pour éviter les erreurs.

Il nous est impossible de faire des enquêtes au sujet des soldats qui ne répondent pas.

Afin d'éviter certains abus nous demandons à nos membres de bien vouloir nous communiquer les noms et adressés des soldats sans famille qu'ils auraient « adopté » sur la recommandation de leur protégé.

Si chaque sociétaire le voulait, son aide nous serait secourable. Par une propagande énergique elle saurait émouvoir autour d'elle les bontés latentes et ce seraient des milliers d'autres soldats qui monteraient à l'assaut le cœur plus heureux.

Permettez-nous de mettre un peu de notre espoir en vous.

LA FAMILLE DU SOLDAT.

Toutes celles qui veulent s'inscrire comme marraine peuvent s'adresser à :

Suzanne Karpelès, 27, rue du Docteur Blanche, Paris (16^e).

Ouvroir artistique

Cet ouvroir, dont notre dernier bulletin signalait l'existence, a été transféré 11, rue Franklin, XVI^e, sous le nom :

« d'Atelier d'Artistes féminins. »

Nous espérons que nos compagnes voudront bien s'y intéresser et nous aider par leurs commandes à faire travailler le plus d'artistes possible. (Spécialité de robes et tabliers d'enfants, de jouets inédits, etc., etc.)

Nous prions toutes les sociétaires de bien vouloir distribuer autour d'elles les feuilles ci-jointes, destinées à faire connaître notre tentative dans le 16^e arrondissement.

Appel

Valentine Chailley-Bert nous envoie ce qui suit :

Légation de France en Belgique, Boulevard Albert 1^{er}, Le Havre.

Je me permets de vous envoyer l'appel ci-inclus pour le Coffret de la Reine. Pourriez-vous le faire connaître à mes anciennes compagnes, qui, j'en suis sûre, montreront leur générosité habituelle. On se ferait scrupule, en ce moment, de demander de fortes sommes ; la Reine, d'ailleurs, sera surtout touchée par des manifestations de sympathie.

Dans un sentiment d'admiration unanime, la VILLE DE PARIS a offert une épée d'honneur au roi Albert 1^{er}, défenseur du Droit contre la Force.

Avec Lui, une autre figure est entrée dans l'histoire. La reine Elisabeth de Belgique retenait déjà les sympathies de tous. On la savait frêle mais agissante, veillant aux œuvres multiples de bienfaisance, versée dans l'étude des sciences, en particulier de la médecine, attentive à toutes les manifestations de l'esprit, artiste elle-même, appréciant et encourageant

le talent. Et l'élégance sûre des réceptions aux Palais de Bruxelles et de Laeken s'associe aux souvenirs rians de la Belgique pacifique.

Mais c'est aux heures tragiques que sa forte personnalité devait apparaître.

On la vit, dès le début de la guerre, organiser les ambulances, visiter assidûment chaque blessé, puis — fidèle à sa haute conception du devoir envers sa Patrie, — suivre pas à pas les étapes cruelles et glorieuses de l'armée belge et lui donner son fils.

Soutenant les nobles espoirs par son courage tranquille et sa sérénité, elle apporte, avec son regard lumineux, le rayonnement de la pitié invincible dans le drame héroïque où se joue la destinée d'un pays auquel elle a tout sacrifié.

Les femmes françaises tiendront à honneur de s'unir pour lui rendre hommage.

Sous le patronage d'un comité d'honneur, où se trouvent groupés les noms qui signifient la plus haute représentation de notre pays, un comité d'initiative s'est formé *au Havre, siège actuel du Gouvernement belge*, en vue d'ouvrir une souscription ayant pour objet d'offrir à la reine Elisabeth un SOUVENIR qui exprime — sous une forme concrète et active — cette admiration féminine envers la Femme, vaillante et bonne entre toutes.

On a cru répondre au vœu de l'auguste destinataire en lui offrant un COFFRET, qui — outre sa valeur esthétique, comme expression parfaite de l'art français — lui représentera encore cet intérêt de charité toujours dominant dans son cœur : car l'excédent espéré de la souscription y sera enclos pour être mis à la disposition de ses aumônes personnelles.

Le Comité d'honneur se compose de :

Mmes Raymond POINCARÉ, *présidente* ; Antonin DUBOST,
Paul DESCHANEL ;

Mmes René VIVIANI, AUGAGNEUR, BIENVENU-MARTIN, DEL-
CASSÉ, Fernand DAVID, MALVY, MILLERAND, A. RIBOT,
SARRAUT, SEMBAT, THOMSON ;

Comtesse d'HAUSSONVILLE, présidente de la société française de secours aux Blessés militaires ;
Mme PÉROUSE, présidente de l'Union des Dames de France ;
Mme Ernest CARNOT, présidente de l'Association des Dames françaises.

Le Comité d'initiative comprend :

Mme Jules SIEGFRIED, *présidente* ;
Mmes Georges ANCEL et MORGAND ;
Mme Adolphe BRISSON, *trésorière* ;
M. Léopold MABILLEAU, *secrétaire général*.

**

Les souscriptions sont reçues :

- 1) aux *Annales politiques et littéraires*, 51, rue Saint-Georges, Paris, à l'adresse de Mme Adolphe BRISSON, trésorière du Comité ;
- 2) au *Musée Social*, 5, rue Las-Cases, Paris, à l'adresse du secrétaire général, M. Léopold MABILLEAU, directeur du Musée Social, président de la Fédération nationale de la Mutualité française.

Les noms des souscripteurs — individuels ou collectifs — seront inscrits dans l'album joint au coffret.

—>o<—

L'Échange du Mouchoir

Nos compagnes de service à la 1^{re} équipe de nuit en gare d'Achères (cantine militaire), remercient bien vivement toutes les sociétaires qui ont contribué par leurs envois à l'Œuvre de l'échange du mouchoir et grâce auxquelles il y a maintenant une réserve suffisante.

Les dons de serviettes et essuyie-mains seraient maintenant reçus avec reconnaissance ; celles qui voudraient y joindre des livres, de vieilles revues, des magazines anciens, des brochures

de toutes sortes feront œuvre utile ; la moindre lecture est reçue par les blessés avec enthousiasme ; quand le train quitte la gare et qu'on les voit tous penchés sur un livre, on a l'impression que cette distraction leur fera un peu oublier leur blessure et la longueur du trajet.

Nos compagnes qui disposeraient d'une grande quantité de revues n'ont qu'à écrire à l'ouvrier du Lycée et à les déposer chez leur concierge, nous ferons prendre les paquets à domicile, tout l'été.

Union des Associations d'anciennes Elèves

Assemblée générale de l'Union

Les vacances de Pâques, loin d'augmenter le nombre des déléguées, privait, souvent au contraire l'Union d'un certain nombre de sociétaires de province habitant Paris, c'est pourquoi le Comité avait jugé préférable de choisir pour l'Assemblée générale cette date relativement tardive du dimanche 13 juin.

Cette réunion, moins nombreuse que de coutume, car hélas, nombre d'associations situées dans les régions envahies ou les villes martyres, ne pouvaient être représentées, offrit un caractère tout particulier d'unanimité morale dont nous n'avons pas à être surprises étant donné l'esprit de parfaite solidarité et de bonne volonté, qui, depuis ses débuts, n'a jamais cessé d'animer l'Union.

Dans une improvisation pleine de verve, la secrétaire, Mme Poirier retraça l'œuvre accomplie au cours de cette douloureuse année.

Naturellement, l'Exercice 1914-1915 se trouve scindé en deux périodes.

Dans la 1^{re}, qui se termine au 31 juillet 1914, la vie est normale et la Maison des Lycéennes pleine de pensionnaires. Les

vacances ayant vidé en partie la ruche, on s'apprête à exécuter les projets de transformation définitivement arrêtés à l'Assemblée générale du 9 juillet 1914.

On déménage dans des appartements loués rue Laromiguière les meubles du vieux bâtiment de la rue Amyot que l'on s'apprête à jeter bas pour le remplacer par une construction plus moderne en rapport avec les besoins de ses habitantes. Pour ces travaux, l'Union, ayant été reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1914, a bénéficié d'une subvention de 150.000 francs sur le produit des jeux. Déjà le premier coup de pioche a été donné et une palissade placée dans la cour limite le futur chantier quand éclate la déclaration de guerre qui, bien entendu, disperse les ouvriers.

Alors commence la 2^e période où, malgré les difficultés de de toute nature, l'activité de l'Union ne s'est pas ralentie un seul instant.

Dès la première semaine d'août, sur l'initiative des membres du Comité restés à Paris, la Maison de la rue Amyot devient un refuge d'enfants. En quelques jours, les fonds nécessaires et les dons en nature ont été réunis pour recevoir les premiers pensionnaires, garçons entre 5 et 7 ans et filles de 5 à 13 ans. Il en arriva de tous les coins de Paris et quelques-uns de la région du Nord déjà menacée. La Directrice s'acquittait avec le plus grand dévouement d'une tâche souvent compliquée. Mais bientôt vinrent les jours d'angoisse où les pouvoirs publics conseillaient le départ de Paris des bouches inutiles. Les 25 enfants qui restaient rue Amyot furent évacués par les soins de la Sauvegarde de l'Enfance à Chatelaillon en Charente, tout en demeurant à la charge de l'Union. Ramenés à Paris fin novembre, ils furent en partie rendus à leurs familles, tandis qu'un certain nombre restait à l'Asile de l'Orphelinat des Chemins de Fer, à Vernes, près Meulan, jusqu'à l'épuisement des ressources réunies par le Comité.

En octobre, la Maison a été rendue à sa destination, la rentrée s'étant effectuée à peu près normalement, et le chiffre des pensionnaires régulières est demeuré satisfaisant au cours de l'année scolaire.

Dans les chambres de l'ancien bâtiment remeublées pour la circonstance, des victimes de l'Invasion appartenant à la

grande famille universitaire ont trouvé un abri gratuit, tandis que dans la salle du rez-de-chaussée, l'Union offrait une hospitalité modeste mais utile à l'ouvrier alimenté par l'œuvre du sou des Lycées de province.

Pour venir en aide aux jeunes filles chassées de leur pays par l'ennemi, des bourses supplémentaires ont été accordées en plus de celles déjà octroyées en juillet 1914. La caisse des boursés étant d'ailleurs absolument vide, il eût été, sans l'aide de généreux anonymes, impossible de permettre à nos compagnes réfugiées de continuer à Paris les études indispensables à leur future carrière.

Malgré les circonstances, la vie intellectuelle ne fut pas non plus entravée. A la fin de l'année scolaire 1914, M. BOURDON parla de l'*expédition au Pôle sud* devant les hôtes de la Maison des Lycéennes, et le *Bulletin* d'avril de l'Union publia les conférences d'un intérêt si actuel et si passionnant de Mme Jules SIEGFRIED sur la *Guerre et le rôle de la femme* et de Mlle MILLIARD sur la *Guerre et la Tutelle des orphelins*.

Les *Bulletins* de l'Union plus espacés ont continué à maintenir le lien de solidarité entre les différentes Associations et à renseigner sur la participation de chacune d'elles aux œuvres de guerre. Malgré la nécessité d'économie qui s'impose, l'Assemblée émet l'avis unanime de conserver cette publication pendant la guerre.

Pour l'Union, comme pour la Maison des Lycéennes, le problème matériel qui s'est posé depuis le mois d'octobre 1914, ne laisse pas d'avoir présenté un certain nombre de difficultés et d'en faire présager de pires pour l'avenir. La tâche de la trésorière, Mme Combat et du Comité est particulièrement ardue.

Le nombre des pensionnaires ayant été diminué par suite des circonstances, il en est résulté un déséquilibre dans le budget qu'ont encore augmenté le renchérissement de la vie matérielle, du prix du charbon, et aussi les charges résultant des appartements loués provisoirement rue Laromiguière.

Fort heureusement, le Comité a pu résilier le bail de l'un d'eux, et en sous-louer un autre. Un seul est donc actuellement conservé comme annexe de la Maison des Lycéennes et il va falloir songer à réinstaller provisoirement avec le moins de frais possible, le vieux bâtiment en vue de la prochaine

rentrée d'octobre ; bien entendu, tant que durera la guerre, il ne peut être question d'entreprendre aucune construction. A ce propos, l'Assemblée est pourtant heureuse d'entendre Mlle Miliard, vice-présidente, déclarer que les 150.000 fr. accordés comme subvention à la société d'habitations à bon marché, la Maison des Lycéennes, sont réservés et à sa disposition, pour être utilisés selon qu'il a été prévu, lorsque les circonstances le permettront.

Mme Delzant, déléguée de Molière, invoquant l'exemple particulier de ce qui a été décidé à notre propre assemblée générale, demande que pleins pouvoirs soient donnés au Comité de l'Union pour prendre toutes les mesures financières qu'il jugera nécessaires, notamment en ce qui concerne les emprunts éventuels à faire au fond de roulement, et sans qu'il soit nécessaire de convoquer une nouvelle assemblée générale.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité, et c'est aussi, avant de procéder au vote du renouvellement partiel du comité, une approbation unanime et reconnaissante qui salue le rapport de la trésorière ainsi que le projet de budget proposé pour 1915-1916 et élaboré dans des conditions si particulièrement difficiles.



Le Gérant : A. COUESLANT.

CAHORS & ALENÇON, IMPRIMERIES COUESLANT. — 18.181